

Réf: Dossier N° 039787

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOAHE FARMING COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Yopougon, niangon sud ouest, Lot 464
Bis, Ilot 41

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 08/09/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 10/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOAHE FARMING COTE D'IVOIRE »

Objet : La production, la transformation, la vente des produits vivriers ;

La production végétale et animale et toutes activités connexes ;

L'élevage ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, niangon sud ouest, Lot 464
Bis, Ilot 41

Dirigeant(s) : M KOUAME N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05565 du 23/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26805/GTCA/RC/2021 du 23/09/2021

